

### PHOTOMONTAGE 32 : D15 À L'OUEST DE SERÉCOURT

Distance du point photo par rapport à l'éolienne projet la plus proche : 1,03km  
Latitude : E 48°05'31" – Longitude : N 5°82'42" – Focale 50mm – Angle de vue : 120°

Sur la D15, à proximité directe de la zone d'implantation, les vues sont limitées par les lignes de crête qui ondulent dans les pâtures. Depuis ce point de vue, la zone d'habitat de Serécourt n'est pas visible malgré sa proximité. Son installation en fond de vallée et les boisements qui l'entourent lui procurent un masque visuel naturel. La zone d'implantation du projet n'est pas visible directement malgré sa proximité grâce aux lignes de crête qui l'entourent empêchent les vues directes.

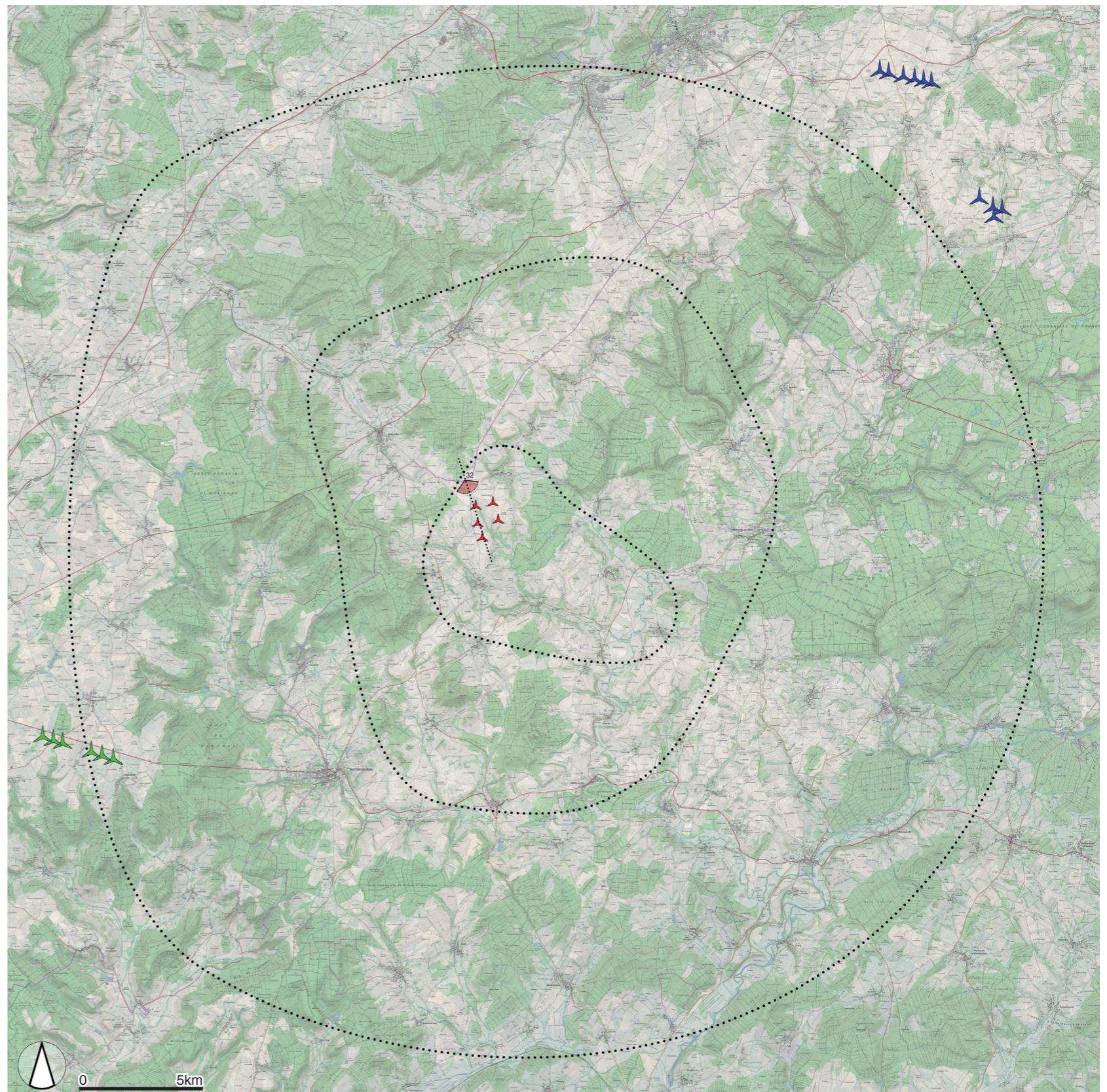
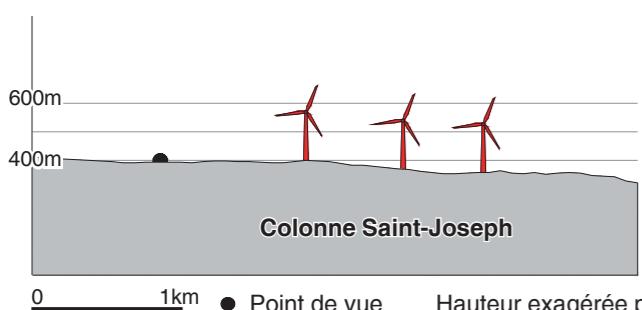
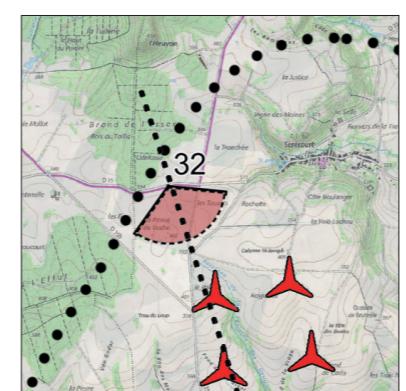
Cette particularité se retrouve dans la perception des machines. En effet les futures éoliennes ne sont jamais visibles entièrement, même depuis ce point de vue immédiat. Les machines visibles dominent le paysage du fait de leur proximité sans pour autant donner d'impression de gigantisme et d'écrasement. Le futur parc marque l'horizon en conservant la profondeur de champ dans l'axe de la D15. L'impact visuel depuis ce point de vue immédiat est donc considéré comme moyen.

Sensibilité visuelle du secteur :

Très Forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
------------	-------	---------	--------	-------------

Impact visuel du projet :

Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
-----------	------	-------	--------	-------------



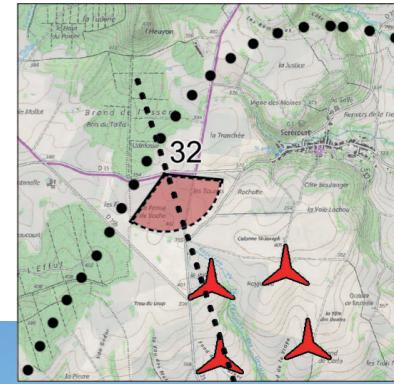
● Éoliennes existantes  
 ▲ Éoliennes projet  
 ■ Éoliennes accordées  
 ••••• Aires d'études ..... Trait de coupe  
 ☐ Cône de vue



Site actuel



Photomontage





Photomontage d'interprétation



Croquis d'analyse



Photomontage 60°



Photomontage d'interprétation 60°



**PHOTOMONTAGE 40 : D25 - AU NORD D'ISCHES**

Distance du point photo par rapport à l'éolienne projet la plus proche : 0,75km

Latitude : E 48°00'51" – Longitude : N 5°83'02" – Focale 50mm – Angle de vue : 120°

Ce point de vue, situé sur la D25, est à proximité directe avec la zone de projet. La ligne de crête, qui limite la perception des futures éoliennes sur toute leur hauteur, est clairement identifiable au premier plan. Cette relation directe avec la zone de projet engendre inévitablement une perception importante des futures machines. En effet, les éoliennes s'installent en parallèle de la voie de circulation avec une échelle de perception très importante, du fait de leur proximité. Il faut néanmoins noter que malgré la proximité directe, le pied des éoliennes reste masqué par le relief. Ainsi, même à cette courte distance, les machines ne sont jamais visibles entièrement.

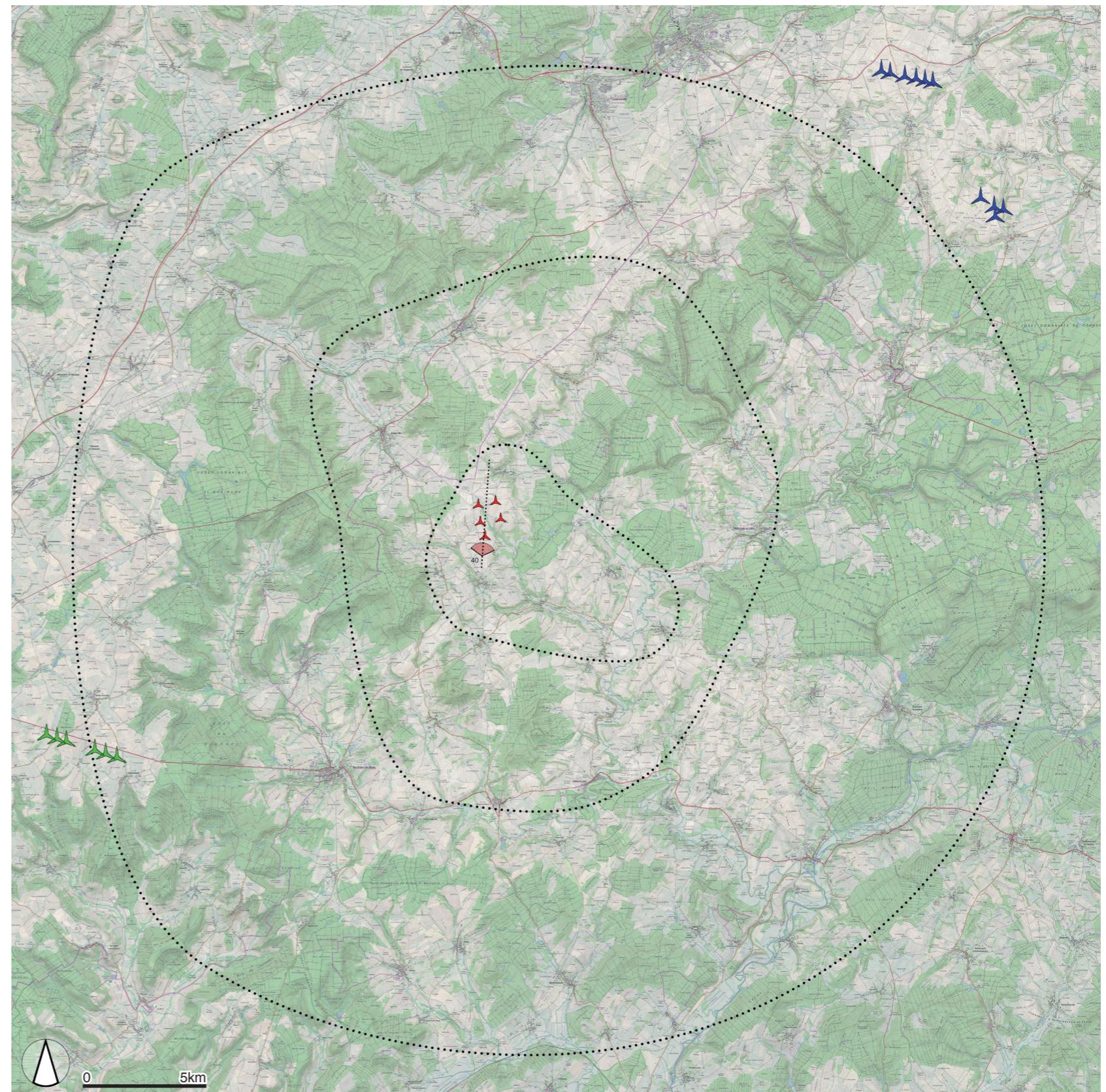
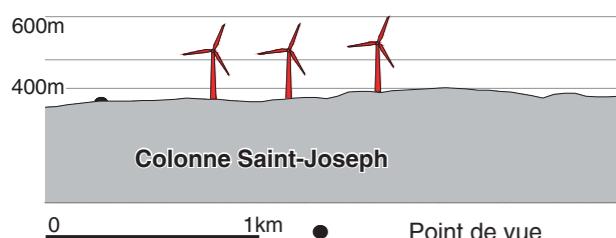
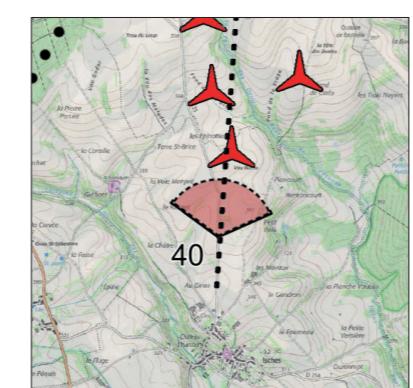
Depuis ce point de vue, les futures machines n'entrent en relation visuelle avec aucun élément de paysage majeur. Leur impact peut être considéré comme fort, du fait de leur proximité avec la D25 et de leur perception importante. Toutefois, comme le montre le photomontage, les éoliennes du projet n'auront que le ciel comme arrière-plan, limitant ainsi leur impact sur le paysage qui les entoure. Elles n'interfèrent pas sur la perception de la profondeur de champ ni sur celle du premier plan. Malgré l'impact considéré comme fort du fait de leur proximité, nous estimons toutefois que cet impact reste faible sur l'ensemble du paysage qui entoure ce point de vue.

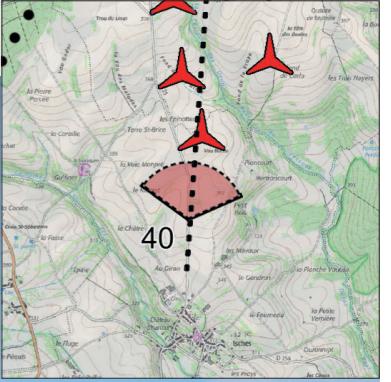
Sensibilité visuelle du secteur :

Très Forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
------------	-------	---------	--------	-------------

Impact visuel du projet :

Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
-----------	------	-------	--------	-------------





## Site actuel



## Photomontage



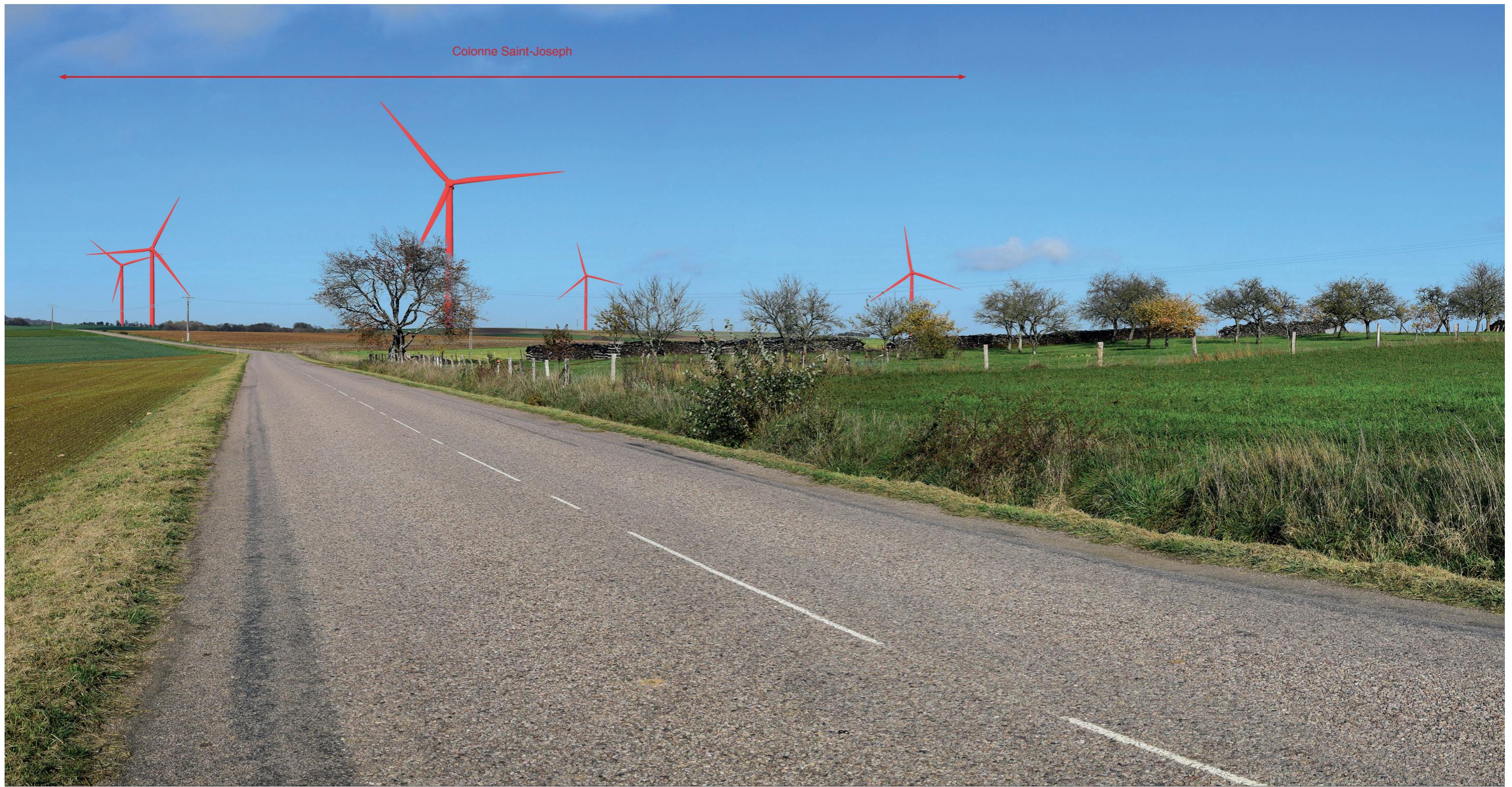
Photomontage d'interprétation



Croquis d'analyse



Photomontage 60°



Photomontage d'interprétation 60°

**BILAN DES IMPACTS DU PROJET VIS-À-VIS DES ENJEUX IDENTIFIÉS DANS L'ÉTAT INITIAL**

Légende d'évaluation de la sensibilité visuelle et des impacts visuel du projet :

Sensibilité visuelle du secteur :				
Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible

Impact visuel du projet :				
Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible

IDENTIFICATION	ENJEUX	SENSIBILITÉ VISUELLE	RISQUE DE COVISIBILITÉ AVEC LE SITE	DISTANCE PAR RAPPORT AU SITE D'IMPLANTATION	IMPACT DU PROJET
<b>UNITÉ DE PAYSAGE</b>					
Les Plateaux du Barrois	Cette unité de paysage, située au-delà du Haut Plateau Vosgien, observe peu de risque de covisibilité avec le futur site de projet. Le Haut Plateau, dont la marche atteint une altitude de 400m, additionnée à la couverture boisée, forment une barrière visuelle entre cette unité de paysage et le futur site d'implantation. Il faut tout de même noter la présence de buttes témoins, dont l'altitude atteint également les 400m. Celles-ci peuvent offrir de rares vues lointaines sur le site de projet si la végétation le permet.	Faible	Oui	15 km	Très faible
Le Châtenois	Tout comme les Plateaux du Barrois, l'unité de paysage du Châtenois se situe au nord de notre zone d'étude. Cette unité de paysage est, également, située au delà du Haut Plateau Vosgien qui joue une nouvelle fois un rôle de barrière visuelle. La vallée du Mouzon a creusé cette unité de paysage qui ne parvient pas à avoir de vue vers le sud, au delà du Haut Plateau.	Faible	Non	10 km	Très faible
Le Haut Plateau	Le Haut Plateau est délimité au sud par une caractéristique topographique, appelée marche du Haut Plateau. Cette topographie créa une ligne de crête entre cette unité de paysage et le site d'implantation du projet éolien. Les risques de covisibilité sont alors présents sur cette ligne de crête mais pas au delà.	Moyenne	Oui	Unité de paysage qui accueille la ZIP	Moyen
La Vôge Saônoise	Unité de paysage d'accueil de la majeure partie du projet, celle-ci est directement concernée par des risques de covisibilités. La partie nord-est de cette unité de paysage est principalement couverte de forêts. Les vues lointaines sont alors limitées. La partie sud-ouest, correspondant à la vallée de la Saône, observe un paysage plus ouvert, constitué de prairies. Cette partie du paysage est la plus proche du futur site de projet. Les risques de covisibilité en sont alors élevés par manque de masque visuel.	Forte	Oui	Unité de paysage qui accueille la ZIP	Moyen
La Haute-Marne Méridionale	La Haute-Marne Méridionale est délimitée sur sa face nord-est par une ligne de crête qui s'étend du nord au sud. Ce relief, surmonté d'une occupation du sol de type forestier, s'étend entre cette unité de paysage et le site d'implantation du futur parc éolien. Cette ligne de crête forme alors une barrière visuelle limitant les vues possibles depuis la Haute-Marne Méridionale vers le site du projet.	Faible	Non	5 km	Très faible
<b>ESPACE DE VIE ET PATRIMOINE</b>					
Villes et villages	Les villes et villages de ce paysage sont généralement implantés en fond de vallées ou vallons, afin d'avoir accès au réseau hydrographique. Source historique d'alimentation en eau et d'énergie hydraulique, cette implantation stratégique était nécessaire au développement de ces zones urbaines. Cette implantation en fond de vallée leur apporte aujourd'hui un risque limité de covisibilité avec le projet éolien de cette étude. Il faut également noter des exceptions à cette règle. D'autres villages ont opté pour une position stratégique de défense en hauteur. Placés à flanc de vallée, les villages de Saint-Julien et Godoncourt bénéficient de vues lointaines. Ces communes feront l'objet d'attentions supplémentaires afin de souligner et d'identifier les risques de covisibilités potentielles.	Forte	Oui	-	Faible
Monuments classés et inscrits	Les monuments classés de ce paysage sont principalement des églises. Généralement situées au cœur des communes, ces sites religieux historiques bénéficient d'un masque visuel qui leur procure la structure urbaine qui c'est développée autour d'elles. Leur utilisation, comme point de repère dans le paysage, donne à leur cloché une attention particulière au risque de covisibilité avec le futur site de projet éolien. Les monuments les plus exposés seront alors mis en évidence dans cette étude.	Forte	Oui	-	Faible

IDENTIFICATION	ENJEUX	SENSIBILITÉ VISUELLE VIS-A-VIS DU PROJET	RISQUE DE COVISIBILITÉ AVEC LE SITE	DISTANCE PAR RAPPORT AU SITE D'IMPLANTATION	IMPACT DU PROJET
<b>PATRIMOINE</b>					
Eglise de Saint-Julien	Installée en cœur de village et entièrement entourée de bâtiment, très peu de vues vers l'extérieur de la zone bâtie existent. Ce site ne présente pas de possibilité de vue directe sur les futures machines. Des risques de covisibilité indirecte sont envisageables entre le projet et des points de vue depuis les villages installés sur les coteaux.	Forte	Oui	Environ 700m	Faible
Eglise d'Isches	L'église présente un risque de covisibilité directe avec les éoliennes implantées dans la zone nord de la ZIP depuis la D25 et la D460 lorsque l'observateur circule du sud au nord depuis le village de Ainvelle	Forte	Oui	1,3km	Faible
Couvent des Cordeliers à le Petit Thons	Situé à la sortie de la zone d'habitation de Les Thons, le couvent présente un risque potentiel de covisibilité indirecte avec les futures éoliennes. Toutefois la situation du site entièrement entouré de bâtiment et de boisement limite fortement ce risque.	Moyenne	Oui	2km	Faible
Eglise de Godoncourt	Installée sur un promontoire au sein du village de Godoncourt implanté sur un coteau, des vues directes sur les futures machines existeront depuis le monument ainsi qu'un risque de covisibilité lorsque l'observateur se trouve à l'arrière de ce dernier	Forte	Oui	3,5km	Moyen
<b>VILLAGE</b>					
Serécourt	<b>Relation indirecte avec le futur parc.</b> Situé en fond de vallée, le village présentera peu de vue direct sur les futures machines néanmoins sa proximité avec la zone d'implantation est à prendre en compte ainsi que l'effet d'écrasement pouvant être engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 600m	Faible
Flabémont	<b>Relation directe avec le futur parc.</b> Malgré sa situation en fond de vallée, le village présentera potentiellement des vues directs sur les futures machines ainsi que des risques d'effet d'écrasement engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 850m	Faible
Saint-Julien	<b>Relation indirecte avec le futur parc.</b> Situé sur le coteau sud-est de la ZIP, le village présentera peu de vue direct sur les futures machines néanmoins sa proximité avec la zone d'implantation est à prendre en compte ainsi que l'effet d'écrasement pouvant être engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 700m	Faible
Fouchécourt	<b>Relation directe avec le futur parc.</b> Malgré sa situation en fond de vallée, le village présentera potentiellement des vues directs sur les futures machines ainsi que des risques d'effet d'écrasement engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 800m	Très faible
Isches	<b>Relation indirecte avec le futur parc.</b> Situé sur le coteau sud-est de la ZIP, le village présentera peu de vue direct sur les futures machines néanmoins sa proximité avec la zone d'implantation est à prendre en compte ainsi que l'effet d'écrasement pouvant être engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 1,3km	Faible
Le Petit Thons	<b>Relation indirecte avec le futur parc.</b> Situé sur le coteau sud-est de la ZIP, le village présentera peu de vue direct sur les futures machines néanmoins sa proximité avec la zone d'implantation est à prendre en compte ainsi que l'effet d'écrasement pouvant être engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 2,3km	Faible
Godoncourt	<b>Relation directe avec le futur parc.</b> Installé sur un coteau, le village présentera des vues directes sur les futures machines depuis l'intérieur de sa zone bâtie	Forte	Oui	Environ 3,5km	Moyen
Mont-lès-Lamarche	<b>Relation directe avec le futur parc.</b> Installé sur un coteau le village présentera des vues direct sur les futures machines depuis l'intérieur de sa zone bâtie	Forte	Oui	Environ 1,9km	Moyen
Tignécourt	<b>Relation indirecte avec le futur parc.</b> Situé en fond de vallée, le village présentera peu de vue direct sur les futures machines néanmoins sa proximité avec la zone d'implantation est à prendre en compte ainsi que l'effet d'écrasement pouvant être engendré par la proximité des machines	Forte	Oui	Environ 1,7km	Faible
Fignéville	<b>Relation directe avec le futur parc.</b> Installé sur un coteau le village présentera des vues direct sur les futures machines depuis l'intérieur de sa zone bâtie	Forte	Oui	Environ 3,8km	Faible

## MESURES ERC : ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER

Les mesures ERC ont été anticipées dès les premières réflexions d'implantation du projet afin de déterminer l'implantation la plus favorable.

### Définition :

Les mesures d'évitement permettent d'éviter l'impact dès la conception du projet. Ainsi, les modifications apportées dans le choix de l'implantation visent à supprimer les impacts forts sur le paysage immédiat et lointain. Ces changements représentent les différentes variantes étudiées et présentées dans les chapitres précédents.

Les mesures de réduction visent à réduire l'impact (diminution ou augmentation du nombre d'éoliennes, modification de l'espacement entre éoliennes, création d'ouvertures dans la ligne d'éoliennes, éloignement des habitations, ...).

Les mesures de compensation visent à conserver globalement la valeur initiale des paysages.

L'implantation d'un parc éolien entraîne différentes conséquences, qu'elles soient liées au fonctionnement du site et à sa fréquentation, ou qu'elles soient induites par le chantier d'installation et l'exploitation des éoliennes. Les mesures de réduction et de compensation visent à réduire ces impacts, qui concernent souvent le paysage immédiat, et à conserver la valeur primaire du paysage occupé.

### MESURES MISENT EN PLACE :

#### Évitement

Le choix d'éliminer de la variante d'implantation finale la partie Est de la ZIP permet de limiter au maximum les impacts sur l'est de la zone d'étude où la perception du projet est la plus importante notamment sur les village de Tignécourt, Flabémont et Saint-Julien sur lesquels les éoliennes auraient eu un impact très fort. De plus, comme l'a montré le photomontage 17 page 36, la suppression de la zone Est évite également les impacts depuis Godoncourt notamment depuis l'église classée Monument Historique où la variante à 12 éoliennes impacte fortement la lecture du paysage et crée un rapport d'échelle dont les proportion ne sont pas cohérentes avec le paysage.

#### Réduction

Réduire le nombre d'éoliennes implantées au maximum, soit 5 éoliennes, a permis de limiter les impacts engendrés par les nouvelles machines. De plus, cette réduction permet d'installer les éoliennes en retrait des lignes de crêtes réduisant ainsi la hauteur perçue des machines et par conséquent leur impact sur les villages les plus proches notamment Isches et Serécourt. Cette organisation à 5 éoliennes a également permis de trouver une cohérence avec le paysage en créant deux lignes parallèles à la D25 mais également aux lignes de crête principales de la zone intégrant au mieux les éoliennes dans leur territoire d'accueil.

### Compensation/Accompagnement

L'implantation choisie permet de limiter au maximum les impacts visuels du projet depuis les zones habitées proches. De ce fait, aucune mesure de compensation ne paraît indispensable.

Toutefois, afin de valoriser l'habitat et le cadre de vie le plus proche du projet, une mesure d'accompagnement de plantation de végétaux est proposée. Cette mesure est destinée aux habitations les plus proches et notamment celles du village de Mont-lès-Lamarche. Ce dernier est installé à flanc de coteaux et présente des ouvertures visuelles directes en direction du projet.

Des végétaux issus de la palette végétale locale seront ainsi proposés aux riverains afin d'améliorer la « ceinture végétale » en bordure des zones bâties. Cette mesure contribuera à l'insertion du projet dans le cadre de vie et permettra l'enrichissement de la biodiversité locale.



Éoliennes projet



Secteur pouvant présenter des vue directes où un accompagnement à la plantation peut être proposé

## CONCLUSION

Ce projet, qui se situe dans un paysage non marqué par la présence d'éoliennes, s'installe sur un point haut entre les villages de Serécourt et Isches. Cette situation, pouvant engendrer une forte perception, nous a amené à réfléchir à l'implantation de ce nouveau parc de manière à réduire au maximum son impact visuel depuis les villages proches mais également pour qu'il s'implante en cohérence avec le paysage qui l'entoure.

### LA VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ

Les points de vue éloignés présentés dans cette étude ont été choisis en fonction de leur représentativité des lieux de découverte du paysage. L'analyse des photomontages nous conduit aux constats suivants :

- Le projet de la Colonne Saint-Joseph sera principalement perceptible depuis la partie sud et est de la zone d'étude. À l'ouest, le relief offre un masque visuel qui empêche les vues lointaines sur le projet. Depuis les parties sud et est de la zone d'étude, les zones de coteaux offrent des vues lointaines passant au-dessus des vallées et de leurs ripisylves. Néanmoins, les différents photomontages ont montré que le relief omniprésent et les forêts qui l'accompagnent limitent la perception des futures machines depuis ce secteur. L'analyse depuis les différents points de vue présentés nous permet de conclure que depuis le paysage éloigné, le projet présente un impact visuel faible qui ne dégrade pas la lecture du territoire d'accueil et des éléments touristiques et patrimoniaux qui le composent.

### LA VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE TERRITOIRE RAPPROCHÉ

Le paysage rapproché du projet présente un paysage varié aux ondulations marquées et découpé par de nombreuses vallées. Dans ce paysage, la découverte des nouvelles machines se fait principalement au nord depuis la D25 entre les villages de Serécourt et Viviers-le-Gras. L'analyse des photomontages réalisés depuis des vues significatives nous amène aux conclusions suivantes :

- Les monuments historiques recensés dans le territoire rapproché du parc éolien sont des édifices étant souvent installés au cœur des villages. Nous avons vu que ces paysages bâties fermés sont peu visibles de l'extérieur et n'offrent que peu de vues éloignées depuis l'intérieur. Cette configuration rend donc quasiment nulle la covisibilité entre ces monuments historiques et les éoliennes du projet de la Colonne Saint-Joseph.
- L'intégration du projet en cohérence avec le paysage qui l'accueille et l'implantation en retrait des lignes de crête limitent l'impact visuel depuis le territoire rapproché.

Les photomontages ont montré que malgré leur visibilité depuis la D25 au nord de Serécourt, les futures éoliennes sont toujours perçues partiellement afin de réduire leur impact visuel et limiter l'effet d'écrasement et de gigantisme au sein du paysage et des villages de cette zone.

Les différents éléments d'analyse démontrent que l'ajout de 5 éoliennes à ce paysage qui n'en compte aucune à ce jour, aura un impact faible depuis le paysage rapproché. Les machines s'intègrent au paysage actuel sans altérer la lecture qu'en ont les observateurs qui le traversent ou ceux qui y vivent.

### LA VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE TERRITOIRE IMMÉDIAT

Le projet qui se situe à proximité directe des villages de Serécourt, Isches et Mont-lès-Lamarche entretiendra une relation visuelle particulière avec eux. Malgré la proximité, le relief qui entoure la zone de projet réduira la perception depuis Serécourt et Isches. Mont-lès-Lamarche étant plus éloigné mais installé sur un coteau, il présentera une relation directe avec les futures machines du fait de sa situation en promontoire.

Plusieurs points de vue ont été analysés depuis ces villages et ont permis les constats suivants :

- Depuis Serécourt, la situation du village en contrebas de la Côte Boulanger limite fortement la perception des futures machines. Certaines d'entre elles seront visibles en même temps que le village depuis la D25

au nord de Serécourt mais l'implantation choisie limite la hauteur perçue des éoliennes et n'engendre pas d'effet d'écrasement sur les habitations. L'église inscrite de Serécourt entretient une covisibilité directe avec certaines des machines mais sans jamais perturber la lecture et la perception de l'édifice. Malgré sa proximité directe avec le futur parc de la Colonne Saint-Joseph, les impacts visuels sur la commune de Serécourt sont faibles.

- Depuis Isches, installé également en fond de vallée, les vues directes sur le projet sont inexistantes. Depuis la zone d'habitation, les constructions et la végétation qui les accompagnent cumulés au relief masquent les futures machines ne laissant apparaître ponctuellement que certaines pales. Cette perception réduite n'aura pas d'impact depuis la zone bâtie ni sur l'église classée Monument Historique et installée en cœur de village. Toutefois, les photomontages ont montré que sur la D25 entre Isches et Ainvelle, une zone en surplomb de la vallée offre une vue directe sur le village et le futur parc. Cette vue engendre une covisibilité directe entre l'église classée et le futur parc. Néanmoins, comme le montre le photomontage, cette covisibilité ne dégrade pas la perception de l'église et les éoliennes conservent un rapport d'échelle cohérent avec les éléments du paysage alentours. De plus, cette situation est ponctuelle et concentrée sur une portion très courte de la D25 . On peut donc établir que malgré cette covisibilité l'impact visuel du projet sur Isches est faible.

- Depuis Mont-lès-Lamarche, la situation de cette commune en promontoire et face au futur parc implique une perception importante des éoliennes qui le composent. Toutefois, malgré cette perception avérée, l'impact visuel des machines est réduit par le choix de l'implantation groupée à l'arrière des lignes de crête et au nombre restreint d'éoliennes. De ce fait, l'espace occupé par le parc de la Colonne Saint-Joseph dans le panorama de la commune est réduit limitant ainsi l'impact visuel que l'on peut donc considéré comme faible depuis cette commune.

**L'analyse des impacts du projet au sein des différentes échelles du paysage a permis de montrer le faible impact de celui-ci. Le choix de l'implantation permet de réduire au maximum la perception des machines et rentre en cohérence avec le paysage du territoire d'accueil du parc de la Colonne Saint-Joseph. Ces différents aspects permettent ainsi de conclure que le projet aura un impact faible sur le paysage ainsi que sur les villages aux alentours.**

## SYNTÈSE DES SENSIBILITÉS VISUELLES ET DES IMPACTS DU PROJET POUR CHAQUE POINT DE VUE.

Périmètre éloigné					
Photomontage 7 - Distance par rapport au parc : 13,78 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 12 - Distance par rapport au parc : 12,94 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 9 - Distance par rapport au parc : 13,64 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 8 - Distance par rapport au parc : 12,10 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 13 - Distance par rapport au parc : 11,23 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 10 - Distance par rapport au parc : 13,41 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 11 - Distance par rapport au parc : 9,50 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 20 - Distance par rapport au parc : 3,0 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 14 - Distance par rapport au parc : 9,63 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 16 - Distance par rapport au parc : 6,25 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 22 - Distance par rapport au parc : 4,14 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 27 - Distance par rapport au parc : 2,72 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 26 - Distance par rapport au parc : 2,23 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible

Aire d'étude immédiate					
Photomontage 17 - Distance par rapport au parc : 7,56 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 21 - Distance par rapport au parc : 6,53 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 24 - Distance par rapport au parc : 5,72 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 33 - Distance par rapport au parc : 4,25 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 36 - Distance par rapport au parc : 3,80 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyenne	Faible	Très faible
Photomontage 39 - Distance par rapport au parc : 3,30 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 25 - Distance par rapport au parc : 3,29 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 28 - Distance par rapport au parc : 3,56 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 30 - Distance par rapport au parc : 3,13 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 35 - Distance par rapport au parc : 2,54 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 29 - Distance par rapport au parc : 2,06 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 29 Bis - Distance par rapport au parc : 1,99 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 34 - Distance par rapport au parc : 1,54 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 32 - Distance par rapport au parc : 1,03 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Photomontage 40 - Distance par rapport au parc : 0,75 km					
Sensibilité visuelle	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	Très faible
Impact visuel	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible

## SYNTÈSE DES ANALYSES DE SATURATION VISUELLE ET ENCERCLEMENT

		Espace occupé par les éoliennes	Espace de respiration supérieur à 60°
1-Serécourt	Existant	0% <b>NON SATURE</b>	360° Saturé <b>OUI</b> non
	Effet de saturation généré par le projet	15% <b>NON SATURE</b>	308° Saturé <b>OUI</b> non
2-Isches	Existant	0% <b>NON SATURE</b>	360° Saturé <b>OUI</b> non
	Effet de saturation généré par le projet	9% <b>NON SATURE</b>	328° Saturé <b>OUI</b> non
3-Mont-lès-Lamarche	Existant	0% <b>NON SATURE</b>	360° Saturé <b>OUI</b> non
	Effet de saturation généré par le projet	10% <b>NON SATURE</b>	325° Saturé <b>OUI</b> non



